

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

-BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2023. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI et Mr Chérif BEN ZINA.

BILAN
Arrêté au 30 juin 2023
(En milliers de dinars)

	Note	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>ACTIFS</u>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	III-1	493 558	2 204 826	355 872
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	3 795 799	1 406 620	3 445 606
Créances sur la clientèle	III-3	11 994 719	11 730 362	12 279 155
Portefeuille-titres commercial	III-4	30 394	29 166	34 834
Portefeuille d'investissement	III-5	4 431 611	3 625 609	4 290 070
Valeurs immobilisées	III-6	291 537	241 427	257 171
Autres actifs	III-7	508 342	449 162	452 316
Total des actifs		21 545 960	19 687 172	21 115 024
<u>PASSIFS</u>				
Banque Centrale et CCP	IV-1	1 466	43	898
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	538 686	270 762	624 489
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	17 655 955	16 322 928	17 166 843
Emprunts et ressources spéciales	IV-4	742 071	641 676	770 288
Autres passifs	IV-5	634 449	585 658	595 256
Total des passifs		19 572 627	17 821 067	19 157 774
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		178 500	178 500	178 500
Réserves		1 254 127	1 063 658	1 063 875
Autres capitaux propres		3	3	3
Résultats reportés		317 812	415 196	415 196
Résultat de l'exercice		222 891	208 748	299 676
Total des capitaux propres	V	1 973 333	1 866 105	1 957 250
Total des capitaux propres et passifs		21 545 960	19 687 172	21 115 024

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 juin 2023

(En milliers de dinars)

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	2 266 591	2 304 986	2 214 904
a- En faveur d'établissements bancaires et financiers	304 161	455 170	290 032
b- En faveur de la clientèle	1 962 430	1 849 816	1 924 872
Crédits documentaires	899 571	1 030 459	1 034 399
a- En faveur de la clientèle	860 694	963 600	800 441
b- Autres	38 877	66 859	233 958
Total des passifs éventuels	3 166 162	3 335 445	3 249 303
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financements donnés	1 368 543	1 305 822	1 345 940
b- En faveur de la clientèle	1 368 543	1 305 822	1 345 940
Engagements sur titres	2 903	3 821	2 911
a- Participation non libérées	2 903	3 803	2 903
b- Titres à recevoir	-	18	8
Total des engagements donnés	1 371 446	1 309 643	1 348 851
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>			
Garanties reçues	VI-1 4 935 130	4 940 751	5 090 767
Total des engagements reçus	4 935 130	4 940 751	5 090 767

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023
(En milliers de dinars)

	Note	1er Semestre 2023	1er Semestre 2022	Exercice 2022
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	678 107	534 242	1 155 130
Commissions (en produits)	VII-1-2	124 643	120 522	253 580
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	96 119	89 224	206 836
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	157 739	128 187	255 388
Total des produits d'exploitation bancaire	VII-1	1 056 608	872 175	1 870 934
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	(361 953)	(270 683)	(595 298)
Commissions encourues	VII-2-2	(2 441)	(3 801)	(8 490)
Total des charges d'exploitation bancaire		(364 394)	(274 484)	(603 788)
Produit Net Bancaire		692 214	597 691	1 267 146
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	(64 625)	(39 506)	(282 957)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	(7 950)	(6 890)	(9 756)
Autres produits d'exploitation	VII-5	6 173	5 688	11 474
Frais de personnel	VII-6	(145 344)	(128 440)	(262 463)
Charges générales d'exploitation	VII-7	(102 931)	(91 543)	(189 833)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	(21 852)	(20 907)	(44 649)
Résultat d'exploitation		355 685	316 093	488 962
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-	(30)	(12)
Impôt sur les bénéfices	VII-9	(132 794)	(107 315)	(189 274)
Résultat des activités ordinaires		222 891	208 748	299 676
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	-	-
Résultat net de la période		222 891	208 748	299 676
Modification comptable affectant le résultat reporté		-	-	-
Résultat net de la période après modifications comptables		222 891	208 748	299 676

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2023
(En milliers de dinars)

	Note	1 ^{er} Semestre 2023	1 ^{er} Semestre 2022	Exercice 2022
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)		889 821	767 232	1 635 731
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(322 434)	(264 168)	(621 888)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(230 983)	(6 157)	(312 022)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		203 249	308 579	(490 001)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		532 654	133 558	1 032 238
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(258 611)	(209 750)	(388 937)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		57 856	77 361	20 758
Impôts sur les sociétés		(174 889)	(31 378)	(76 756)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		696 663	775 277	799 123
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		112 951	103 349	230 925
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(104 704)	(191 276)	(858 977)
Acquisitions / cessions d'immobilisations		(59 275)	(19 052)	(60 013)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		(51 028)	(106 979)	(688 065)
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>				
Emission / Remboursement d'emprunts		(62 953)	138 096	238 150
Augmentation / diminution ressources spéciales		1 419	(19)	(6)
Dividendes versés		(207 060)	(185 640)	(185 640)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(268 594)	(47 563)	52 504
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	IX-1	(55 935)	(25 017)	(38 809)
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		321 106	595 718	124 753
Liquidités et équivalents de liquidités en début de la période		2 659 225	2 534 472	2 534 472
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de la période	IX-2	2 980 331	3 130 190	2 659 225

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETEES AU 30 JUIN 2023

Note I – Respect des Normes Comptables Tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 30 juin 2023 en appliquant les principes et conventions comptables prévues par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états financiers intermédiaires au 30 juin 2023 par rapport aux plus récents états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30-06-2023 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2023 ne sont pas pris en considération dans le résultat du 1^{er} semestre 2023 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30 juin 2023 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30 juin 2023 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2023 sont en revanche inclus dans le résultat du 30 juin 2023.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30 juin 2023 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30 juin 2023 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30-06-2023 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

II-3-1. Provisions Individuelles

La classification et l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes sont effectuées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents. Les classes de risque sont définies comme suit :

- Classe 0 – Actifs courants
- Classe 1 – Actifs nécessitant un suivi particulier
- Classe 2 – Actifs incertains
- Classe 3 – Actifs préoccupants
- Classe 4 – Actifs compromis

Les taux de provisions par classe de risque appliqués au risque net non couvert sont les suivants :

Classe 2 – Actifs incertains	20%
Classe 3 – Actifs préoccupants	50%
Classe 4 – Actifs compromis	100%

II-3-2. Provisions Additionnelles

En application de la circulaire aux banques n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 à 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans ;

On entend par risque net, la valeur de l'actif après déduction des :

- Agios réservés ;
- Garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- Garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ; et
- Provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

II-3-3. Provisions Collectives

En application des dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée et complétée par les textes subséquents, la banque a constitué par prélèvement sur les résultats des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de ladite circulaire.

Par ailleurs, et dans le cadre de la poursuite du renforcement de la couverture des risques latents et se préparer aux exigences des standards bâlois et des normes IFRS, la Banque a procédé à des ajustements des paramètres relatif au calcul de la provision collective (facteur d'ajustement et taux de provisionnement).

Les provisions collectives complémentaires ont été calculés en ajustant les taux de migration moyen et les taux de provisionnement comme suit :

- i. TMgi : Le taux de migration moyen tel que majoré par la BCT a été ajustée en le majorant d'un pourcentage Δ spécifique à la BIAT proportionnel à la part de la classe 1 dans les créances courantes (0+1) : plus la part est importante plus le Delta est important.

ii. TPgi : Les taux de provisionnement standards tel que préconisés par la BCT ont été majorés pour converger avec les normes bâloises : 40% pour les crédits aux entreprises, 45% pour les crédits à la consommation, 35% pour les crédits à l'habitat.

Ainsi, le stock de provisions collectives constituées par la banque s'élève à 375,5 MD au 30 juin 2023.

II-4. Les règles d'évaluation des titres

II-4-1. Portefeuille titres commercial et revenus y afférents

Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement :

- Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres est limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

Par ailleurs, les bons de trésors et assimilés sont évalués à la valeur de marché selon la courbe des taux des émissions souveraines publiée à la date d'arrêté de ces états financiers intermédiaires.

- Les titres de placement, sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois.

A chaque arrêté comptable, les titres de placement doivent faire l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

II-4-2. Portefeuille titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Ce portefeuille comprend notamment :

- Les Bons de trésor d'investissements ;
- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les fonds gérés placés chez les SICAR.

Les titres d'investissements sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente.

La juste valeur est la valeur probable de négociation et est déterminée en retenant un ou plusieurs critères objectifs comme le prix stipulé lors de transactions récentes, la valeur mathématique, le rendement, l'importance des bénéfices, l'activité, l'ampleur ou la notoriété de la société.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées.

Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas suivants :

- il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Par ailleurs, les bons de trésors et assimilés sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres. Les plus-values latentes sur ces bons de trésor ne sont pas comptabilisées.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de juin 2023. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30 juin 2023.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2023, comportent aussi bien les données relatives à l'année 2022 que celles relatives au premier semestre 2022.

Note III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encaisses	285 837	167 872	176 020
Avoirs chez la BCT	207 633	2 036 865	179 764
Avoirs chez la CCP	88	89	88
Total caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	493 558	2 204 826	355 872

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Créances sur les établissements bancaires	(A)	3 490 026	1 149 399	3 102 722
Créances sur les établissements financiers	(B)	305 773	257 221	342 884
Total créances sur les établissements bancaires et financiers		3 795 799	1 406 620	3 445 606

(A) Les créances sur les établissements bancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes de prêts à la BCT	2 906 042	757 488	2 174 113
Comptes de prêts du marché interbancaire	500 187	349 955	875 360
Créances rattachées sur prêts	12 286	672	6 125
Comptes correspondants NOSTRI	38 332	20 732	25 417
Comptes correspondants LORI	44	220	51
Créances rattachées sur comptes correspondants	100	2	42
Valeurs non imputées	33 035	20 330	21 614
Total	3 490 026	1 149 399	3 102 722

(B) Les créances sur les établissements financiers se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Crédits accordés aux sociétés de leasing	266 347	239 758	286 325
Crédits accordés aux autres établissements financiers	29 502	10 000	52 797
Créances et dettes rattachées	9 924	7 463	3 762
Total	305 773	257 221	342 884

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés. Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	1 221 233	1 130 650	1 042 051
Autres concours à la clientèle	(2)	11 760 189	11 311 389	12 158 811
Crédits sur ressources spéciales	(3)	84 473	81 361	83 227
Total Brut		13 065 895	12 523 400	13 284 089
Provisions sur crédits à la clientèle		(485 965)	(441 100)	(434 089)
Agios réservés		(209 684)	(187 495)	(195 318)
Provisions collectives		(375 527)	(164 443)	(375 527)
Total Net		11 994 719	11 730 362	12 279 155

(1) Comptes débiteurs de la clientèle

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes débiteurs courants		1 093 321	1 024 627	976 019
Comptes débiteurs douteux		112 634	91 107	48 947
Avances sur dépôts à terme		14 918	14 461	16 550
Créances rattachées sur comptes de la clientèle		360	455	535
Total		1 221 233	1 130 650	1 042 051

(2) Autres concours à la clientèle

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Autres concours courants	(a)	10 895 747	10 537 858	11 372 625
Autres concours douteux		864 442	773 531	786 186
Total		11 760 189	11 311 389	12 158 811

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Crédits commerciaux et industriels		6 889 964	6 659 119	7 284 087
Crédits immobiliers, promoteurs		75 400	63 526	72 405
Crédits immobiliers, acquéreurs		3 245 006	3 193 668	3 275 083
Crédits agricoles		571 469	515 065	632 568
Compte courant associés		2 900	2 900	2 900
Portefeuille escompte		10 784 739	10 434 278	11 267 043
Valeurs non imputées		110	154	133
Créances rattachées sur autres concours courants		149 777	130 937	147 143
Créances rattachées sur compte courant associés		587	500	553
Intérêts perçus d'avance (en moins)		(39 466)	(28 011)	(42 247)
Total autres concours courants		10 895 747	10 537 858	11 372 625

(3) Crédits sur ressources spéciales

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Crédits sur ressources spéciales courants	61 263	60 866	61 880
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	695	698	652
Crédits sur ressources spéciales douteux	22 515	19 797	20 695
Total	84 473	81 361	83 227

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

(i) Créances courantes

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Créances courantes hors engagements par signature	11 954 241	11 534 232	12 321 492
Valeurs non imputées	110	154	133
Créances rattachées	151 419	132 590	148 883
Intérêts perçus d'avance (en moins)	(39 466)	(28 011)	(42 247)
Total	12 066 304	11 638 965	12 428 261
Engagements par signature courants	2 781 649	2 785 864	2 699 428
Total	14 847 953	14 424 829	15 127 689

(ii) Créances douteuses brutes

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Créances douteuses hors engagements par signature	999 591	884 435	855 828
Engagements par signature douteux	41 475	27 552	25 886
Total	1 041 066	911 987	881 714

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 17 085 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 699 812 mD ventilés comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Agios réservés sur créances classées	198 438	179 821	183 663
Provisions pour créances classées du Bilan	484 289	441 100	432 413
Provisions sur engagements hors bilan	17 085	14 111	14 484
Total	699 812	635 032	630 560

Les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances non classées sur la clientèle totalisent 388 449 mD ventilés comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Agios réservés sur créances non classées	11 246	7 674	11 655
Provision collective	375 527	164 443	375 527
Autres provisions	1 676	-	1 676
Total	388 449	172 117	388 858

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Titres de transaction	(1)	26 090	24 862	30 530
Titres de placement	(2)	4 304	4 304	4 304
Total portefeuille-titres commercial		30 394	29 166	34 834

(1) Titres de transaction

Désignation	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Bons de trésor assimilables	25 613	24 525	29 655
Créances et dettes rattachées	477	337	875
Total	26 090	24 862	30 530

(2) Titres de placement

Les titres de placement sont constitués de titres SICAV et d'actions cotées respectivement pour 2 303 mD et 2 001mD.

Pour le premier semestre 2023, il n'y a pas de transferts entre les catégories de titres de transaction vers les titres de placement.

III-5. Portefeuille titres d'investissement

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Encours brut des titres d'investissement	4 370 878	3 605 118	4 272 106
Créances rattachées sur titres d'investissements	139 067	93 470	93 904
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(78 334)	(72 979)	(75 940)
Total portefeuille d'investissement	4 431 611	3 625 609	4 290 070

Les mouvements intervenus sur le portefeuille titres d'investissements durant le premier semestre 2023 sont détaillés comme suit :

	Titres d'investissements	Titres de participation	Parts dans les entreprises liées	Parts dans les entreprises associées	Fonds gérés	Titres en portage	Total
Encours brut au 31/12/2022 hors créances rattachées	2 947 414	115 407	372 565	21 700	813 820	1 200	4 272 106
Remboursement des Bons de Trésor	(148 686)						(148 686)
Acquisitions/Libérations effectuées au cours du 1er semestre 2023	55 616	3 000	25 050		- 190 000	-	273 666
Cessions, liquidations pertes ou remboursements effectuées au cours du 1er semestre 2023	(4 000)	-	-		- (22 208)	-	(26 208)
Encours brut au 30/06/2023 hors créances rattachées	2 850 344	118 407	397 615	21 700	981 612	1 200	4 370 878
Créances rattachées sur Bons de Trésor	68 088						68 088
Créances rattachées sur portefeuille d'investissements autres que les BTA	37 218	5 678	21 112		- 5 394	1 577	70 979
Provisions et agios réservés pour		- (16 837)	(30 558)		(268)	(28 504)	(78 334)

dépréciation du portefeuille d'investissement							
Total portefeuille d'investissements au 30/06/2023	2 955 650	107 248	388 169	21 432	958 502	610	4 431 611

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisation	Durée de vie	Taux d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	3 ans	33,33%
Licences	3 ans	33,33%
Fonds de commerce	20 ans	5%
Immobilisations corporelles		
Bâtiments	20 et 40 ans	5% et 2,5%
Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10 ans	10%
Equipements de bureaux	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Immobilisations à statut juridique particulier	10 ans	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 50 110 mD en passant de 241 427 mD au 30 juin 2022 à 291 537 mD au 30 juin 2023.

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022	Variation
Immobilisations incorporelles	90 339	87 247	90 102	3 092
Amortissement des immobilisations incorporelles	(81 911)	(77 439)	(79 602)	(4 472)
Immobilisations corporelles	485 977	457 113	475 747	28 864
Amortissements des immobilisations corporelles	(266 940)	(247 619)	(256 638)	(19 321)
Immobilisations en cours et avances	64 072	22 125	27 562	41 947
Total Valeurs immobilisées	291 537	241 427	257 171	50 110

Les mouvements intervenus durant le premier semestre 2023 sur les postes d'actifs immobilisés se détaillent comme suit :

	31/12/2022	Acquisitions du 1er semestre 2023	Cessions ou mise en rebus du 1er semestre 2023	Reclassements du 1er semestre 2023	30/06/2023
Licence	36 893	237	-	-	37 130
Logiciels informatiques	48 367	-	-	-	48 367
Fonds de commerce et droit au bail	4 842	-	-	-	4 842
Total Immobilisations incorporelles	90 102	237	-	-	90 339

	31/12/2022	Acquisitions du 1er semestre 2023	Cessions ou mise en rebus du 1er semestre 2023	Reclassements du 1er semestre 2023	30/06/2023
Terrains	78 628	-	-	1 134	79 762
Constructions	111 363	-	-	1 435	112 798
Agencement, aménagement des constructions	127 122	926	-	2 124	130 172
Immeubles en attente d'affectation	164	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	345	-	-	-	345
Mobilier de bureaux	22 997	2	-	313	23 312
Matériel informatique	59 194	1 244	-	917	61 355
Matériel de transport	2 150	262	-	-	2 412
Constructions non affectées aux activités professionnelles	6 476	-	-	-	6 476
Installations générales des constructions	7 655	-	-	836	8 491
Matériel d'exploitation bancaire	32 536	71	-	615	33 222
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	54	-	-	-	54
Equipements de bureaux	14 882	259	-	-	15 141
Agencement des équipements de bureaux	1 852	-	-	-	1 852
Agencement du mobilier de bureaux	10 329	89	-	3	10 421
Total Immobilisations corporelles	475 747	2 853	-	7 377	485 977
Travaux en cours	26 525	43 887	-	(7 377)	63 035
Avances sur immobilisations en cours	1 037	-	-	-	1 037
Total Brut des valeurs immobilisées	593 411	46 977	-	-	640 388

	Amort. Cumulé 31/12/2022	Dotation	Régularisation Cession et mise en rebus	Amort. Cumulé 30/06/2023	VCN au 30/06/2023
Licence	(32 027)	(1 311)	-	(33 338)	3 792
Logiciels informatiques	(44 065)	(935)	-	(45 000)	3 367
Fonds de commerce et droit au bail	(3 510)	(63)	-	(3 573)	1 269
Total Immobilisations incorporelles	(79 602)	(2 309)	-	(81 911)	8 428
Terrains	-	-	-	-	79 762
Constructions	(54 350)	(1 613)	-	(55 963)	56 835
Agencement, aménagement des constructions	(87 778)	(3 668)	-	(91 446)	38 726
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	164
Immobilisations à statut juridique particulier	(341)	(1)	-	(342)	3
Mobilier de bureaux	(15 200)	(753)	-	(15 953)	7 359
Matériel informatique	(46 916)	(1 992)	-	(48 908)	12 447
Matériel de transport	(1 370)	(134)	-	(1 504)	908
Constructions non affectées aux activités professionnelles	(125)	-	-	(125)	6 351
Installations générales des constructions	(6 845)	(87)	-	(6 932)	1 559
Matériel d'exploitation bancaire	(22 566)	(1 477)	-	(24 043)	9 179
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	(42)	(1)	-	(43)	11
Equipements de bureaux	(11 563)	(323)	-	(11 886)	3 255
Agencement des équipements de bureaux	(1 694)	(19)	-	(1 713)	139
Agencement du mobilier de bureaux	(7 689)	(234)	-	(7 923)	2 498
Total immobilisations corporelles	(256 479)	(10 302)	-	(266 781)	219 196
Travaux en cours	-	-	-	-	63 035

Avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	1 037
Prov. Autres immobilisations corporelles	(159)	-	-	(159)	(159)
Total des valeurs immobilisées	(336 240)	(12 611)	-	(348 851)	291 537

III-7. Autres actifs

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Comptes de régularisation	(1)	120 833	106 347	106 045
Autres comptes d'actifs	(2)	387 509	342 815	346 271
Total Autres actifs		508 342	449 162	452 316

(1) Les comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont passés entre juin 2022 et juin 2023 de 106 347 mD à 120 833 mD, soit une augmentation de 14 486 mD.

(2) Les autres comptes d'actifs

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Débiteurs divers		353 951	315 399	316 257
Comptes de stocks		8 743	5 715	5 225
Charges à répartir		3 501	3 993	4 501
Frais d'études		21 314	17 708	20 288
Total Autres comptes d'actifs		387 509	342 815	346 271

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre juin 2022 et juin 2023, un accroissement de 1 858 788 mD ou 9,44%, en passant de 19 687 172 mD à 21 545 960 mD.

NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1. BCT et CCP

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Chèques BCT en attente de règlement		1 434	-	891
Comptes BCT en devises		32	28	-
Dettes rattachées des comptes BCT et CCP		-	15	7
Total Banque Centrale et CCP		1 466	43	898

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	(A)	511 155	243 052	575 677
Dépôts des établissements financiers		27 531	27 710	48 812
Total dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		538 686	270 762	624 489

(A) Les dépôts et avoirs des établissements bancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Emprunt en dinars auprès de la BCT	88 000	-	331 000
Emprunt en dinars auprès des banques	100 000	-	50 000
Dépôts des correspondants Banquiers	257 733	182 167	185 554
Autres sommes dues	65 254	60 885	8 715
Dettes rattachées	168	-	408
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	511 155	243 052	575 677

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dépôts à vue	8 770 297	8 279 401	8 876 899
Dépôts d'épargne	4 273 564	3 830 985	4 160 829
Comptes à échéance	3 322 103	2 985 733	2 815 058
Bons à échéance	308 085	277 982	280 986
Certificats de dépôts marché monétaire	432 000	398 500	476 000
Dettes rattachées	114 953	110 053	78 363
Autres sommes dues	434 953	440 274	478 708
Total Dépôts et avoirs de la clientèle	17 655 955	16 322 928	17 166 843

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Emprunts et dettes pour ressources spéciales	33 817	32 574	32 172
Dettes rattachées sur ressources spéciales	504	502	512
Fonds publics	44 727	44 646	45 061
Total fonds publics et des organismes extérieurs	79 048	77 722	77 745
Emprunts subordonnés	634 636	542 541	668 819
Dettes rattachées aux emprunts	28 387	21 413	23 724
Total Emprunts et ressources spéciales	742 071	641 676	770 288

Ce poste est composé principalement de :

- * De l'emprunt subordonné BIAT 2016 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2016 pour un montant de 70 000 md.
- * De l'emprunt subordonné BIAT 2017 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2017 pour un montant de 80 000 md.
- * De l'emprunt subordonné BIAT 2018 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2018 pour un montant de 55 000 md.
- * De l'emprunt subordonné BIAT 2019-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2020 pour un montant de 45 000 md.
- * De l'emprunt subordonné BIAT 2019-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2020 pour un montant de 105 000 md.

- * De l'emprunt subordonné BIAT 2020-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2021 pour un montant de 113 475 md.
- * De l'emprunt subordonné BIAT 2021-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2021 pour un montant de 100 550 md.
- * De l'emprunt subordonné BIAT 2022-1 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2022 pour un montant de 200 000 md.
- * De l'emprunt subordonné BIAT 2022-2 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en 2022 pour un montant de 150 000 md.
- * Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.

Ces fonds ont enregistré une augmentation de 1 326 mD en passant de 77 722 mD en juin 2022 à 79 048 mD en juin 2023.

Cette variation provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensés par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

	Solde au 30/06/2022	Solde au 30/06/2023
AFD	1 520	956
BEI	-	-
BIRD	1 246	617
CFD	1 645	1 087
ESPAGNOLE	3 072	3 675
FDCI	210	187
FONAPRA	3 981	3 796
FOPRODI	1 958	1 749
FOSDA FOSEP	99	99
PREMIER LOGEMENT	10 489	12 245
RESTRUC. FINANCIERE	9 831	9 455
RESTRUC. PARTICIPATIF	2 198	2 312
ITL	20 103	22 931
KFW	4 160	3 937
PROPARCO	7	7
DOTATION COVID 19	15 880	14 884
BAD	821	607
<i>Dettes rattachées</i>	<i>502</i>	<i>504</i>
TOTAL	77 722	79 048

IV-5. Autres passifs

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Provisions pour passifs et charges	(1)	145 492	140 642	140 135
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	319 632	276 404	233 741
Autres comptes	(3)	169 325	168 612	221 380
Total Autres passifs		634 449	585 658	595 256

(1) Provisions pour passifs et charges

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Provisions pour risques et charges d'exploitation	128 407	126 531	125 651
Provisions sur engagements hors bilan	17 085	14 111	14 484
Total Provisions pour passifs et charges	145 492	140 642	140 135

(2) Comptes d'attente et de régularisation

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Autres produits constatés d'avance	9 450	6 662	8 824
Sièges et succursales	120	3	186
Charges à payer	102 482	87 461	88 638
Comptes d'attente à régulariser	207 580	182 278	136 093
Total Comptes d'attente et de régularisation	319 632	276 404	233 741

(3) Autres comptes

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Etat, impôts et taxes	116 460	119 434	170 243
Comptes de retenues	43 583	42 004	38 397
Autres créditeurs divers	9 282	7 174	12 740
Total Autres comptes	169 325	168 612	221 380

NOTE V – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre décembre 2022 et juin 2023 de 1 957 250 mD à 1 973 333 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 16 083 mD.

Le tableau qui suit résume les variations des capitaux propres de la situation intermédiaire arrêtée à la date du 31 décembre 2022 à celle arrêtée à la date du 30 juin 2023.

	Capital Social	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31/12/2022	178 500	17 850	942 594	103 431	3	415 196	299 676	1 957 250
Affectation du résultat	-	-	190 000	-	-	109 676	(299 676)	-
Dividendes distribués	-	-	-	-	-	(207 060)	-	(207 060)
Fonds social	-	-	-	252	-	-	-	252
Résultat net du 1 ^{er} semestre 2023	-	-	-	-	-	-	222 891	222 891
Solde au 30/06/2023	178 500	17 850	1 132 594	103 683	3	317 812	222 891	1 973 333

En application des dispositions de l'article 19 de la Loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant Loi de finances pour la gestion de 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 30 juin 2023 à 47 097 md et se détaillent comme suit :

Réserves soumis à un régime fiscal particulier non disponibles : 45 871 md

Réserves soumis à un régime fiscal particulier disponibles : 1 226 md

Ainsi, les fonds propres devenus disponibles en franchise de retenue s'élèvent au 30 juin 2023 à 1 226 md.

Résultat par action

Le résultat par action au titre des périodes au 30 juin 2023, au 30 juin 2022 et au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

Chiffres en dinar tunisien	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Résultat net de l'exercice	222 891 109	208 747 646	299 676 100
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de la période	35 700 000	35 700 000	35 700 000
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de la période	35 700 000	35 700 000	35 700 000
Nombre d'actions ordinaires moyen pondéré	35 700 000	35 700 000	35 700 000
Résultat de base par action en dinars	6,243	5,847	8,394

NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2) Les opérations de change non dénouées à la date du 30 juin 2023 s'élèvent à 827.269 mD.

3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 30 juin 2023 à 9 mD.

VI-1. Garanties reçues

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Garanties reçus de établissements financiers	525 170	539 767	556 181
Garanties reçus de l'Etat	24 062	35 099	28 658
Garanties reçus de la clientèle	4 385 898	4 365 885	4 505 928
Total Garanties reçues	4 935 130	4 940 751	5 090 767

NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 872 175 mD au 30 juin 2022 à 1 056 608 mD au 30 juin 2023, enregistrant une augmentation de 184 433 mD ou 21,15%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts sur comptes ordinaires banques	539	212	584
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	11 698	17 242	35 869
Intérêts sur crédits à la clientèle	527 478	434 137	926 870
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	68 481	54 508	119 182
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	15 384	15 417	31 532
Autres intérêts et revenus assimilés	54 527	12 726	41 093
Total intérêts et revenus assimilés	678 107	534 242	1 155 130

VII-1-2. Les commissions en produits

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Commission sur opérations de change	1 483	1 199	2 670
Commission sur engagements de financement	23 438	25 884	51 649
Commission sur engagement de garantie	7 170	6 963	13 928
Commission sur prestations de services financiers	47 063	42 904	95 801
Commissions sur autres opérations bancaires	45 489	43 572	89 532
Total commissions (en produits)	124 643	120 522	253 580

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Revenus des titres de transaction	(a)	1 034	1 018	2 030
Revenus sur titres de placement		75	242	242
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	(b)	95 010	87 964	204 564
Total		96 119	89 224	206 836

(a) Revenus des titres de transaction

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts des titres de transactions		1 035	724	1 662
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement		87	35	59
Plus ou moins-value de réévaluation des titres BTA		(88)	259	309
Total revenus des titres de transaction		1 034	1 018	2 030

(b) Gain net sur opérations de change

Les gains nets sur les opérations de change qui sont composés principalement des gains et des pertes provenant des opérations de change manuel, du change des devises au comptant et à terme sont passés de 87 964 mD au 30 juin 2022 à 95 010 mD au 30 juin 2023 enregistrant une augmentation de 7 046 mD.

VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts et revenus des titres d'investissement		126 932	99 568	218 073
Revenus des parts dans les entreprises liées		24 929	25 497	25 551
Revenus des titres participation		5 878	3 122	11 764
Total revenus du portefeuille d'investissement		157 739	128 187	255 388

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 274 484 mD au 30 juin 2022 à 364 394 mD au 30 juin 2023, enregistrant une hausse de 89 910 mD ou 32,76%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées
- Commissions encourues.

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

		30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Intérêts sur comptes ordinaires banques		1 768	1 470	2 251
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires		615	569	764
Intérêts sur dépôts de la clientèle		316 674	246 593	522 974
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné		33 432	20 762	49 303
Intérêts sur ressources spéciales		1 138	1 228	2 423
Autres intérêts et charges		8 326	61	17 583
Total intérêts encourus et charges assimilées		361 953	270 683	595 298

VII-2-2. Les Commissions encourues

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	2 433	2 688	7 277
Commissions sur autres opérations	8	1 113	1 213
Total Commissions encourues	2 441	3 801	8 490

VII-3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 30 juin 2023 un montant de 64 625 mD ventilé comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	(76 042)	(50 040)	(307 305)
Dotation aux provisions pour risques et charges	(3 675)	(3 589)	(7 800)
Total des dotations	(79 717)	(53 629)	(315 105)
Pertes sur créances	(7 111)	(6 506)	(47 418)
Total des dotations et des pertes sur créances	(86 828)	(60 135)	(362 523)
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	21 564	20 150	72 986
Reprise de provisions pour pertes et charges	509	366	6 338
Total des reprises	22 073	20 516	79 324
Récupérations créances passées en perte	130	113	242
Total des reprises et des récupérations sur créances	22 203	20 629	79 566
Solde	(64 625)	(39 506)	(282 957)

VII-4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 30 juin 2023 un solde en perte de 7 950 mD ventilé comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotation aux provisions sur titres de participation, portage et des fonds gérés	(2 053)	(1 298)	(3 100)
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	-	(1 120)	(2 399)
Total des dotations	(2 053)	(2 418)	(5 499)
Charges et pertes sur titres	(5 931)	(6 054)	(11 888)
Total des dotations et des pertes	(7 984)	(8 472)	(17 387)
Reprise de provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	34	1 582	2 510
Plus-value de cession des titres de participation	-	-	5 121
Total des reprises	34	1 582	7 631
Total des reprises et des plus-value	34	1 582	7 631
Solde	(7 950)	(6 890)	(9 756)

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre juin 2022 et juin 2023 de 5 688 mD à 6 173 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 485 mD.

VII-6. Frais de personnel

Cette rubrique, qui est composée principalement de salaires, des charges sociales et des autres charges de personnel, est passée entre juin 2022 et juin 2023 de 128 440 mD à 145 344 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 16 904 mD.

VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 11 388 mD enregistrée au niveau de cette rubrique entre juin 2022 et juin 2023 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 3 522 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 7 866 mD.

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Frais d'exploitation non bancaires	34 860	31 338	64 305
Autres charges générales d'exploitation	68 071	60 205	125 528
Total Charges générales d'exploitation	102 931	91 543	189 833

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 30 juin 2023 un montant de 21 852 mD ventilé comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	2 309	2 239	4 402
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	10 302	10 111	19 336
Dotations aux amortissements des charges reportées	9 241	8 557	20 911
Total	21 852	20 907	44 649

VII-9. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 30 juin 2023 un montant de 132 794 mD contre 107 315 mD au 30 juin 2022, soit une augmentation de 25 479 mD ou 23,74%. Le solde englobe le montant de la contribution sociale de solidarité calculée conformément à la réglementation en vigueur.

NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 30 juin 2023 à 1 009 965 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

Note IX – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30 juin 2023 ont engendré une incidence négative sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 55 935 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Désignation	30/06/2023
Produits d'exploitation bancaire	(9)
Charges d'exploitation bancaire	(1)
Dépôts de la clientèle	(75 648)
Prêts et avances accordés à la clientèle	26 573
Ressources spéciales	(107)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(195)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(6 548)
Variation nette	(55 935)

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

La trésorerie de la banque est passée de 3 130 190 mD au 30 juin 2022 à 2 980 331 mD au 30 juin 2023, enregistrant une diminution de 149 859 mD. Elle se détaille comme suit :

	30/06/2023	30/06/2022	31/12/2022
Liquidités en TND			
Caisse dinars	212 755	143 465	151 401
Correspondants débiteurs et placements chez la BCT	45 342	67 729	20 385
Chèques BCT en attente de règlement	(1 434)	-	(891)
Equivalents de liquidités débiteurs	14 817	10 883	7 379
Autres sommes dues	(65 254)	(60 885)	(8 715)
Total des liquidités en TND	206 226	161 192	169 559
Liquidités en devises			
Caisse en devise	142 770	75 827	63 859
Correspondants débiteurs et placements chez la BCT	131 067	1 938 757	145 695
Correspondants créditeurs	(257 765)	(182 195)	(185 554)
Total des liquidités en devises	16 072	1 832 389	24 000
Placements en devises et en dinars	2 915 639	1 107 443	2 811 832
Titres de transactions	30 394	29 166	34 834
Emprunt dinars	(188 000)	-	(381 000)
Liquidités et équivalents de liquidités	2 980 331	3 130 190	2 659 225

RAPPORT D'EXAMEN LIMITÉ SUR LES ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES AU 30 JUIN 2023

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT

Nous avons effectué l'examen limité du bilan et de l'état des engagements hors bilan de la Banque Internationale Arabe de Tunisie arrêtés au 30 juin 2023 ainsi que de l'état de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 21 545 960 mille dinars et un bénéfice net de la période s'élevant à 222 891 mille dinars.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie.

Tunis, le 31 août 2023

Les Commissaires aux Comptes

**Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF**

Cabinet CMC-DFK International

Mohamed Lassaad BORJI

Chérif BEN ZINA